



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ



FORMATION CONTINUE
WEITERBILDUNGSSTELLE

Certificat en Gestion de Documentation et de Bibliothèque
2002-2003

MELETIS REDIVIVUS

**Valorisation du fonds précieux de la Bibliothèque centrale
de l'Ecole polytechnique fédérale, Lausanne**

François Schmitt
Lausanne

septembre 2003

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Travail accepté déposé auprès de

Regula Feitknecht, Service de coordination - Bibliothèque cantonale et universitaire - Fribourg
responsable scientifique du module " information et communication "

Alain Bosson, Imprimés anciens - Bibliothèque cantonale et universitaire - Fribourg
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

Résumé

Le but de ce travail est de proposer à la Direction un panel d'actions réalisables en vue d'optimiser la visibilité de notre fonds précieux MELETIS (Mirabiles Editiones Librorum Etiam Tenentes Ingeniosas Scientias).

En introduction sont exposées la situation de départ ainsi que la problématique inhérente à la gestion de ce type de fonds (Chapitre 1).

Les propositions présentées par la suite sont de deux natures. Les premières visent à l'enrichissement du catalogue par l'apport d'information comme valeur ajoutée aux données actuelles et qui s'articuleront autour de la création d'un catalogue distinct (Chapitre 2).

En second lieu, cette nouvelle organisation et présentation de l'information est suivie par une approche visant à mettre en valeur la collection par des actions orientées tant vers l'Ecole polytechnique que vers nos publics potentiels, cela afin d'amplifier son impact de représentation et d'optimiser son exploitation (Chapitre 3).

Pour terminer, un volet prospectif clôt ces démarches de valorisation en abordant les éventuelles possibilités de sponsoring et de partenariats envisagés sur une plus large échelle (Chapitre 4).

Table des matières

1. Définition de la situation de départ et problématique	3
1.1 La collection MELETIS	3
1.2 Adéquation	3
1.3 Deux impératifs inconciliables ?	4
1.4 Learning Center	5
1.5 Un projet modulable	5
2. Enrichissement du catalogue	6
2.1 Core project : création d'une base de données séparée	6
2.1.2 Données techniques	7
2.2 Indexation matières et classification Brunet-Parguez	8
2.3 Bibliographies	8
2.4 Biographiques	9
2.5 Numérisation	9
2.6 Tables des matières	11
3. Visibilité de la collection	11
3.1 Charte décorative	11
3.2 Expositions	12
3.3 Catalogue imprimé	13
3.4 Diffusion dans les médias	14
3.5 Ouverture	15
3.6 Interaction	15
4. Prospective	16
4.1 Sponsors	16
4.2 Partenariat	17
5. Conclusion	18
Annexes	20
A.1. Notice NEBIS	20
A.2. Ajout classification Brunet-Praguez	20
A.3. Ajout références bibliographiques	20
A.4. Développement bibliographique	21
A.5. Ajout références biographiques	21
A.6. Développement biographique	22
A.7. Numérisation	23
A.8. Tables des matières	24

1. Définition de la situation de départ et problématique

1.1 La collection MELETIS¹

Constituée entre 1983 et 2001 par Meletis Michalakis, alors responsable des acquisitions, la collection ne s'est pas construite autour de critères strictement bibliophiliques, mais surtout afin d'illustrer par des oeuvres intéressantes le domaine de l'histoire et de la philosophie des sciences et plus spécialement les travaux scientifiques d'auteurs suisses. On peut dire qu'aujourd'hui ce fonds présente un miroir de l'évolution des sciences et des techniques du 16^e au 19^e siècle et qu'il privilégie particulièrement un éclairage humaniste, centré sur le rapport entre l'homme et les progrès scientifiques. Son importance est toute relative puisqu'on ne dénombre que 565 titres (904 vol.), répartis principalement dans les domaines des sciences pures ou appliquées (435 titres, 556 vol.) et en sciences humaines (117 titres, 260 vol.). Près de 80 % des ouvrages sont en français et plus de la moitié datent du 18^e siècle.

La visibilité du fonds est aujourd'hui limitée, car seule une page Web² encore en projet, et par conséquent non accessible au public, en signale l'existence sur le site Internet de la Bibliothèque. Cette amorce n'est d'ailleurs qu'une brève présentation de la collection et des modalités de consultation, sans plus.

D'un autre côté, l'inscription de MELETIS dans l'ensemble des collections de la Bibliothèque centrale pose un triple problème. Premièrement, son adéquation par rapport à notre mission documentaire principale assez éloignée des spécificités des fonds anciens. En second lieu, la gestion pratique du fonds lui-même, compte tenu des exigences contradictoires de diffusion et de conservation liées aux ouvrages précieux. Finalement, son avenir dans le cadre du projet de Learning Center vers lequel la Bibliothèque va évoluer d'ici l'horizon 2008.

1.2 Adéquation

La création d'un fonds précieux ne s'inscrivait que peu ou prou dans la stratégie documentaire de la Bibliothèque de l'époque, appelée à répondre principalement aux besoins des étudiants du 1^{er} cycle et, dans une moindre mesure, aux demandes des chercheurs de l'EPFL. Avec une politique d'acquisition axée sur des documents dits « de consommation » où l'actualité de l'information prime avant tout, une réflexion sur la gestion d'une collection patrimoniale n'avait pas su trouver place³. Il ne s'agit en quelque sorte que d'un ensemble de livres qui ne demeure accessible qu'aux seuls initiés et dont la visibilité hors de ce cercle d'« happy few » est très limitée.

Aujourd'hui se pose donc la question de l'usage que l'on entend faire de ces 900 ouvrages, atypiques dans la masse documentaire répertoriée dans notre catalogue et assez décalés par rapport aux habitudes et pratiques tant de la Bibliothèque que de ses utilisateurs. Brièvement il s'offre à nous deux possibilités, soit geler cette collection en

¹ Ce fonds a fait l'objet d'un inventaire dans le cadre du Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse (Handbuch der historischen Buchbestände in der Schweiz) (<http://www.hhch.unizh.ch/>, consulté le 11.08.03) où est précisée la répartition des documents par siècle, langue et domaine. Rapport complet : http://130.60.30.220/cgi-bin/hhch2/hhch.py?func=show_kap&kuerzel=GAST&kap=k001271 (consulté le 11.08.03).

² <http://library.epfl.ch/collections/?pg=rara> (consulté le 20.08.03).

³ Les livres précieux ne furent d'ailleurs intégrés systématiquement dans le catalogue qu'à partir de 1997 et le catalogue rétrospectif des ouvrages acquis avant cette date terminé qu'en 2002.

tant que bien patrimonial utilisé exclusivement à des fins de conservation et éventuellement de prestige, soit l'intégrer dans le flux documentaire et le cursus pédagogique que la Bibliothèque entend proposer au sein de l'EPFL. Le choix de l'une ou de l'autre de ces options ne peut se faire qu'en ayant une vue claire de tous les tenants et les aboutissants liés à la gestion des fonds anciens.

1.3 Deux impératifs inconciliables ?

Il n'existe pas actuellement de politique de préservation et de conservation (PAC) pour l'ensemble des collections de la Bibliothèque. Cette question n'est d'ailleurs peut-être pas de première importance pour des fonds destinés avant tout à un usage « consommériste », mais il n'en peut aller de même pour une collection d'ouvrages présentant une grande valeur historique et financière telle que MELETIS.

Sans détailler les accidents inhérents à l'usage régulier de tout document imprimé (risques mécaniques, chimiques, biologiques) qui peuvent engendrer des dommages irrémédiables tant par rapport à l'information directe fournie par le texte que dans l'information induite par l'objet lui-même, il est évident que la gestion des vieux documents nécessite une attention toute particulière. C'est la raison pour laquelle les conditions de conservation de notre fonds précieux ont été récemment optimisées. Placés désormais dans un local sécurisé à température, hygrométrie et luminosité stabilisées, les livres sont conservés en plus dans des emboîtages non acides comportant une charge alcaline de réserve. En outre, un travail de restauration a été planifié sur plusieurs années en vue de contrôler et de traiter l'ensemble du fonds ou du moins les ouvrages les plus détériorés⁴. Ces mesures spéciales se comprennent aisément pour une collection patrimoniale, car il s'agit d'en assurer la conservation sur le long terme, et si possible « ad aeternum ».

Mais ce souci de pérennité ne devrait toutefois pas préjuger d'une exploitation documentaire parallèle d'un fonds tout de même important et représentatif d'une pensée scientifique toujours digne d'intérêt et riche en perspectives d'utilisation. En effet, les contraintes techniques évoquées plus haut sont à mettre en balance avec le besoin légitime d'exploiter le potentiel d'information contenu dans chaque document. Tout en sachant que la manipulation régulière d'ouvrages anciens, et cela quelque soin que l'on y apporte, épuise à chaque fois quelque peu ses réserves de vie et en diminue imperceptiblement la durée, une pesée d'intérêt semble donc devoir être faite entre deux impératifs divergents : conserver ou diffuser.

La meilleure réponse que l'on pourra apporter à cette question devra prendre en considération d'une part les valeurs documentaire et patrimoniale du fonds et d'autre part les missions propres de la Bibliothèque, car le problème sera envisagé différemment selon qu'une fonction de conservation lui sera impartie ou pas. Il serait en effet superfétatoire de répéter en de multiples lieux les mêmes démarches conservatrices avec les restrictions d'utilisations et les coûts qu'elles entraînent si l'on peut être assuré que la conservation d'au moins un exemplaire d'un ouvrage ancien est pris en charge par une bibliothèque géographiquement (politiquement ?) proche et dont les collections sont accessibles au public. A ce moment-là, la diffusion plus généreuse d'un livre ancien me semble pouvoir être envisagée.

Silvio Corsini, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, a eu l'occasion d'évaluer notre fonds précieux (courrier du 12.12.2001) où il a noté qu'« un certain nombre d'ouvrages [sont présents] dans les deux collections [i.e. notre fonds et celui de

⁴ A ce jour, 680 volumes (75 %) ont été traités par Chantal Karli, restauratrice (chkarli@urbanet.ch).

la BCU]. Pour certains auteurs ou domaines, les fonds se complètent ». J'ajoute qu'un bon nombre d'ouvrages se retrouvent également dans le réseau NEBIS (ETH et ZBZ Zurich). En l'occurrence, cette situation me laisse penser que, hormis les documents présentant les caractéristiques des « unica »⁵, la Bibliothèque centrale, qui n'est un lieu de conservation officiel que pour les thèses de l'EPFL⁶, pourrait développer un concept d'exploitation plus large concernant l'usage du fonds MELETIS sans toutefois faire totalement fi des consignes de conservation évoquées plus haut.

1.4 Learning Center

Le fait de pouvoir exploiter plus largement une collection importante de par sa valeur matérielle et intellectuelle me semble être une aubaine pour le futur Learning Center actuellement à l'étude. Si, dans le cadre de ce projet, le but de la Bibliothèque centrale est bien de redéfinir ses prestations envers les usagers de l'EPFL, et notamment envers les étudiants (« évoluer vers un lieu d'apprentissage »), la possibilité de proposer un accès pédagogiquement différencié par rapport aux standards scientifiques et techniques qui ont cours serait de la meilleure venue.

A mon sens, l'approche intellectuelle des livres anciens n'implique pas les mêmes mécanismes d'appropriation que ceux mis en œuvre quotidiennement à l'EPFL par les étudiants, et cela pour la raison qu'on ne peut s'adresser de manière absolument neutre et détachée à des ouvrages qui portent en eux la légitimité donnée par le temps et les nations. L'œuvre ancienne et « classique » diffuse hors d'elle-même bien plus que son contenu intellectuel, il s'y attache une constellation des représentations et des imaginaires liée au prestige culturel des antiquités (rareté, vérité, cherté) qui conditionne toute appréciation. Il serait donc intéressant de pouvoir travailler avec les étudiants sur ces notions de prestige, d'une part dans le sens conventionnel qui met en exergue l'humilité, le respect dû au travail des anciens et au livre, objet de trésor, mais aussi pour mener une réflexion plus critique sur les pièges de la notoriété qui ne prévient pas des erreurs. Ainsi MELETIS en tant que microcosme des productions scientifiques des siècles passés pourrait servir de miroir où se réfléchir et à réfléchir, où s'observer dans le prisme du passé et exercer son esprit critique pour l'avenir.

L'évolution de notre collection précieuse vers un outil didactique pourrait également convenir au pôle pédagogique récemment survenu par la création d'un Collège des humanités à l'EPFL. En lui donnant une meilleure visibilité, en essayant de rendre son côté humaniste attractif et vivant dans le cadre du cursus académique de ce nouveau Collège, elle serait mieux intégrée à la vie de l'École et pourrait finalement être perçue non seulement en tant qu'objet de fierté et d'excellence, mais aussi comme outil d'éveil culturel et intellectuel.

1.5 Un projet modulable

Dégager les spécificités de la collection, tel est le but des propositions qui vont suivre et qui sont présentées comme autant de microprojets indépendants les uns des autres afin de pouvoir choisir selon nos disponibilités les solutions les plus appropriées. De plus, comme il n'y a encore ni budget ni poste alloué, il me paraissait important de préciser au plus près les coûts que chaque microprojet supposait.

⁵ Le fonds MELETIS possède une petite dizaine de manuscrits échelonnés entre le 18^e s. et le début du 20^e s. et constitués principalement de notes de cours de professeurs.

⁶ Elle gère aussi le dépôt de quelques documents de littérature grise (supports de cours).

Cet assemblage n'est cependant pas une mosaïque de pièces rapportées : une logique en crescendo sous-tend l'ensemble de la réflexion afin de lui assurer toute la cohérence voulue. C'est ainsi qu'à partir de la réalisation d'un noyau central, un « core project », chaque microprojet pourra s'ajouter successivement ou simultanément à l'ensemble de la structure modulaire. Une précision toutefois : il n'a pas été envisagé ici le développement de la collection (nouvelles acquisitions) pour lequel je renvoie à mon bilan d'intégration du Module 1⁷ où la problématique est exposée. Mais il est toutefois évident qu'une valorisation réussie de l'actuel fonds devrait amener à reconsidérer cette question.

Pratiquement, le noyau central du projet est la création d'une base de données spéciale pour les livres précieux afin de leur accorder une plus grande visibilité et de faire émerger distinctement un concept de « collection précieuse⁸ ». Autour de cet axe viendront s'articuler trois types de propositions. Les premières auront comme but d'augmenter la valeur ajoutée de l'information catalographique (enrichissement des notices), les deuxièmes s'attacheront à la communication et à l'information autour de la collection, et les dernières seront d'ordre prospectif sur l'outsourcing (fundraising, partenariat) envisageable.

2. Enrichissement du catalogue

2.1 Core project : création d'une base de données séparée

La volonté d'offrir un accès bibliographique distinct et direct à la collection précieuse résulte d'une demande expresse formulée par certains lecteurs qui aiment à butiner au hasard dans la Bibliothèque, sans but déterminé et pour le plaisir de la découverte. Malencontreusement, les algorithmes de recherche nécessaires pour identifier les livres précieux dans l'interface Web du catalogue NEBIS, la navigation entre les notices, la lourdeur de leur affichage sont autant de freins à une exploration aisée et ludique du fonds. En quoi peuvent être en effet utiles plusieurs millions de références quand seules environ 700 intéressent potentiellement ? Et comment répondre de manière efficace à la question « Qu'avez-vous comme livres anciens ? » sans pour autant noyer l'utilisateur sous un flot de filtres et d'opérateurs booléens combinant les dates de parution des ouvrages, leurs langues et leurs matières, le tout pour obtenir une liste aussi longue qu'inexploitable ? Devant cette pléthore le lecteur se retire dégoûté, insatisfait et, pire, découragé. Car, si un fonds précieux constitue pour lui non seulement une multitude de ressources informationnelles où il peut puiser, l'ensemble représente une identité culturelle symboliquement forte, comme je l'ai évoqué plus haut, liée à la transmission des savoirs et du patrimoine. Dans l'espace catalographique, comment répondre simultanément aux exigences documentaires et à cet imaginaire mis en œuvre, autrement que par la création d'un outil permettant une recherche ciblée et offrant une meilleure convivialité que celle proposée par l'OPAC ?

⁷ En substance : « ...mon objectif premier [dans le cadre de la gestion des collections] s'attachait au fonds précieux de la BC pour en assurer le développement, mais [...], je trouve que [ce projet] ne devrait s'inscrire que dans une politique globale d'acquisition. Développer une réflexion pour ce seul secteur, relativement marginal dans le cadre EPFL, serait [...] inadéquat [...] : l'inscription du projet en dehors d'une perspective d'ensemble serait sans doute en porte-à-faux. ».

⁸ Qui poursuit une démarche commencée par la dotation explicite d'un nom propre au fonds, MELETIS, acronyme tiré, on l'aura noté, du prénom de M. Michalakis et qui avec sa consonance gréco-latine renvoie implicitement à des notions d'Antiquité et de douceur (les abeilles « mélifuges »).

On pourrait se satisfaire, à ce stade, d'un catalogue séparé reconduisant les mêmes fonctionnalités que le catalogue général. Cependant, en vue d'augmenter la valeur informationnelle des notices et de permettre l'interaction avec d'autres sources (Intranet et Internet) et d'autres fonctions (bibliothèque virtuelle), le catalogue spécialisé optimum devrait évoluer de la base de données conventionnelle vers une plate-forme de type serveur. La Bibliothèque a déjà de l'expérience dans la gestion de ce type de catalogue hybride et sur le modèle duquel a été conçu celui des thèses de l'EPFL qui, non seulement recense tous ces documents, mais permet aussi de consulter leur version électronique (quand elle existe) ou de commander en ligne des exemplaires imprimés. C'est précisément fort de cet exemple et dans cette optique multifonctionnelle qu'une base de données MELETIS a été créée.

2.1.2 Données techniques

La structure de la base de données a été élaborée en collaboration avec le service informatique pour qui j'ai extrait du catalogue NEBIS un fichier contenant toutes les notices des ouvrages enregistrés dans notre dépôt précieux. J'y ai joint une grille de conversion des champs MARC qui me semblaient devoir être repris. Pour la nouvelle base il a été choisi d'utiliser le logiciel FileMaker, dans un premier temps, puis de voir si une exploitation par notre futur serveur CDSWare serait possible directement depuis NEBIS, avec l'avantage d'offrir de la sorte aux métadonnées du catalogue une possibilité de référencement dans le projet international Open Archives Initiative⁹.

Pour l'instant les données (plus de 700 notices) récupérées et retraitées nécessitent une mise au point non négligeable, car les différentes procédures de traitement du catalogage à niveaux dans les systèmes successifs Ethics et Aleph ont généré des incohérences et du bruit documentaire qui, s'ils passent inaperçus dans un catalogue de plus d'un million de notices, demandent aujourd'hui à être rectifiés dans un catalogue spécialisé. Ce travail est actuellement en cours.

La nouvelle base permettra via une interface Web l'interrogation soit simple, sur tous les champs de la notice, soit experte sur chaque champ distinct. Il sera aussi possible de rechercher par les index des entrées usuelles (auteur-collectivité, titre, etc.) et particulières aux livres anciens (maison et lieu d'édition). Chaque recherche pourra être précisée par des opérateurs booléens et les résultats affichés à choix selon un mode abrégé ou complet. Des états imprimés seront également proposés. Il est à noter que la navigation depuis une notice du catalogue MELETIS vers sa « sœur » de NEBIS sera possible et que la navigation inverse (NEBIS-MELETIS) sera effective dans le cas où MELETIS servirait de serveur pour des données électroniques gérées hors NEBIS (cf. microprojets 2.3 à 2.6 ci-dessous).

A ces données récupérées nous pourrions à loisir apporter d'autres informations que je propose de répartir en cinq points (cf. infra 2.2 à 2.6). A chacun des points exposés correspond un exemple pour illustration que l'on trouvera dans les annexes jointes à la fin de ce travail.

⁹ <http://www.openarchives.org> (consulté le 21.08.03).

2.2 Indexation matières et classification Brunet-Parguez¹⁰

Les livres anciens n'ont pas fait l'objet d'une indexation à la BC. Seuls les ouvrages déjà catalogués et indexés par l'ETH-BIB sur lesquels nous nous sommes rattachés (repiquage) offrent ce type d'information. Lors de l'importation des données NEBIS vers MELETIS, il a été choisi de reprendre telle quelle l'indexation quand elle existait, ce qui ne représente que 12.5 % des notices, et l'on peut se poser la question de l'adéquation de la reprise de ce maigre butin : offrir un accès matières où plus de 80% du fonds n'est pas traité me semble une mauvaise stratégie, déroutante pour l'utilisateur qui peut s'attendre en toute logique à voir l'ensemble du fonds indexé. Afin de pallier à ce silence documentaire, une solution serait d'offrir un accès à la classification systématique des ouvrages anciens, telle que préparée par la liste Brunet-Parguez¹¹. Cette classification fonctionne comme une CDU avec des indices hiérarchisés, mais elle a ses limites, car elle fut surtout développée dans les domaines de la religion, du droit et, dans une moindre mesure, des sciences. Toutefois c'est précisément celle-là que nous avons spécialement employée pour classer notre fonds précieux dans le cadre du Répertoire des fonds imprimés anciens en Suisse¹². Bien que, pour des raisons qu'il n'a pas lieu de détailler ici, ce travail ait été réalisé hors NEBIS, reporter cette classification dans la nouvelle base MELETIS permettrait de gérer un accès thématique exhaustif.

Estimation de la charge de travail :

Seules quelques heures de travail d'importation et de mise à jour seront nécessaires, car les données existent déjà en partie sous forme électronique dans la base FileMaker dédiée à l'inventaire du Répertoire cité ci-dessus. En outre, il sera nécessaire de mettre à disposition sur le Web les libellés développés correspondant aux indices Brunet-Parguez utilisés. Cela afin de permettre une visualisation de l'arborescence hiérarchique du cadre de classement qui permettra à l'utilisateur de rechercher les divisions thématiques par libellés plutôt que par des indices qu'on ne peut pas lui demander de connaître.

2.3 Bibliographies

Meletis Michalakakis avait fait réaliser pour chaque ouvrage un dossier documentaire où sont présentées une photocopie de la page de titre et les références exactes trouvées dans un choix de bibliographies anciennes telles que le Nicéron, La Croix du Maine, etc. que possède la BC. Ces indications se trouvent réunies dans plusieurs classeurs et pourraient être reportées assez aisément dans la base MELETIS. Leur intérêt, hormis le confort d'un travail de recherche déjà accompli, réside dans le fait qu'elles sont issues de bibliographies anciennes, ce qui renforce l'éclairage humaniste donné à la collection. Les siècles passés semblent ainsi ne vouloir faire référence qu'à eux-mêmes et pour eux-mêmes. Cet aspect insolite devrait être exploité, quitte à ajouter par la suite des références tirées des bibliographies modernes et spécialisées¹³.

¹⁰ Pour une illustration, voir annexe A2.

¹¹ Coulouma, Elisabeth (1992) : Cadre de classement systématique du catalogue des livres anciens imprimés : 1460-1815. Ce cadre de classement reprend la table dite « Brunet-Parguez » élaborée par H.J. Martin et M. Parguez en 1968 sur la base de la table de G. Brunet.

¹² Cf. note 1 supra.

¹³ Telles que : Gillispie, C.C. (1970-1990): Dictionary of scientific biography ; Cole, William A. (1988) : Chemical Literature 1700-1860. A bibliography with annotations ; Houzeau, J.C., A. Lancaster (1880-1889, repr. 1964) : Bibliographie générale de l'astronomie jusqu'en 1880 et en dernier lieu Sallander,

Estimation de la charge de travail :

Pour l'ensemble du fonds, j'estime que la saisie des données représente environ 90 heures. La création d'une rubrique « référence » dans la base MELETIS avec une liste de valeurs et ses renvois automatiques, environ 5 heures. Total : 95 heures.

2.4 Biographiques

Le travail réalisé pour les références bibliographiques (cf. supra) l'a été également pour les biographies des auteurs recensés dans le fonds précieux (595 entrées différentes) ou du moins pour les principaux d'entre eux. La reprise de ces indications dans MELETIS pourrait également être envisagée. Dans un second temps, le développement des références en véritables notices biographiques complètes pour tout ou partie de auteurs pourrait être effectué.

Estimation de la charge de travail :

Saisie des références telles qu'existantes, environ 50 heures. Développement des références en de véritables notices biographiques, par auteur : 1 heure (regroupement et/ou refonte des informations, saisie et relecture). La création d'un fichier d'autorité dans la base MELETIS donnant accès à l'une et/ou à l'autre de ces propositions est estimée à environ 5 heures.

2.5 Numérisation

Le plus intéressant dans la valorisation d'un fonds précieux reste sans conteste de pouvoir offrir en image au monde entier ce qu'auparavant peu d'usagers avaient le privilège de consulter. Les techniques de numérisation¹⁴ sont utiles pour restituer électroniquement un double d'une partie ou de la totalité d'un ouvrage. Que cela soit seulement la page de titre, qui comblera avant tout les intérêts bibliographiques et bibliophiliques, ou un choix de planches, qui satisfera plutôt des approches artistique et heuristique, il serait indiqué de définir au préalable un plan de numérisation. A mon sens, un moyen serait de sélectionner des ouvrages spécialement prestigieux du point de vue iconographique et d'en scanner quelques belles planches, cela dans l'optique « ludique et prestige » de notre projet. Un autre traitement pourrait être appliqué aux ouvrages historiquement importants dans le domaine des sciences pour lesquels une numérisation de la table des matières pourrait se révéler intéressante dans une optique plus didactique.

Quelle que soit l'option retenue, ce sera sur le choix que devra porter toute notre attention, car plus qu'un « taux de scannage » à réaliser sur l'ensemble du fonds, il nous faudra privilégier la pertinence en corrélation avec sa spécificité intrinsèque. Je proposerais pour mener une politique de numérisation adéquate de prendre en considération l'avis des professeurs EPFL et de nous adresser aussi à des tiers

Hans (1955): Bibliotheca Walleriana. The Books illustrating the History of Medicine and Science collected by Dr Erik Waller and bequeathed to the Library of the Royal University of Uppsala. (Je remercie Alain Bosson d'avoir eu l'amabilité de me fournir cette liste).

¹⁴ Est envisagé ici la réalisation d'un document électronique en format pdf ou gif ou jpeg, qu'elle soit effectuée par la bibliothèque elle-même ou en sous-traitance auprès d'agences spécialisées comme c'est le cas à la BCU Dorigny où quelques valdensia célèbres ont été numérisés par les soins de la maison Calligraphy à Sierre.

intéressés par l'histoire des sciences, qui pourraient nous aider à réaliser une sélection faute de spécialiste actuellement disponible à la BC¹⁵.

Comme ce genre de projet est également mené par d'autres bibliothèques (je pense notamment à la collection « Gallica¹⁶ » de la Bibliothèque nationale de France), la notion de réseau et de complémentarité doit faire partie intégrante du microprojet. Il serait inutile d'entreprendre ici un travail fait ailleurs, et mieux vaudrait alors offrir des accès électroniques depuis notre base qui pointerait sur ces ressources. Des partenariats peuvent même être étudiés dans le cadre de la Bibliothèque nationale suisse, qui se propose de réaliser elle-même des numérisations d'Helvetica ou dans le tout nouveau projet lié aux documents électroniques de l'Agence universitaire de la Francophonie¹⁷.

Enrichie de fichiers numériques, MELETIS fonctionnerait donc non seulement comme une base de données, mais également comme un serveur. Elle permettrait l'accès à des documents électroniques créés et détenus par la Bibliothèque et serait un portail pointant aussi sur des ressources extérieures. Ce développement au-delà de la simple notice catalographique exigera bien sûr que des liens URL entre NEBIS et MELETIS soient créés afin que les utilisateurs de l'OPAC puissent accéder aussi aux documents satellitaires liés à la base de données. C'est donc toute la gestion des liens (stabilité et actualisation des adresses électroniques) qui devra être prise en compte.

La sollicitation mécanique assez brusque que la numérisation (scannage) peut produire pour certains ouvrages délicats est une charge qui ne devrait être menée qu'une seule fois. C'est pourquoi il est conseillé de viser dès le départ à une haute qualité de numérisation qui nous évitera de reconduire l'opération au cas où un nouveau projet, plus ambitieux, exigerait une qualité qui, dans un premier temps, n'avait pas été retenue. En outre, la qualité de numérisation envisagée devrait tenir compte du niveau de résolution choisi par d'autres projets nationaux, par exemple le projet allemand¹⁸ avec lequel nous pourrions aussi être compatibles en vue d'une collaboration. L'idéal serait de disposer de deux résolutions différentes, un standard de visualisation sur le Web avec des images à pas plus de 100 dpi, et un autre de plus haute résolution entre 300 et 600 dpi pour les impressions papier.

Il est difficile d'évaluer exactement la masse critique de documents nécessaire afin de proposer une collection électronique qui soit autre chose qu'anecdotique, mais je dirais que le traitement d'une cinquantaine d'ouvrages serait un bon début (10% du fonds).

Estimation de la charge de travail :

En partant d'un choix arrêté de documents, la numérisation d'une page est évaluée à 15 minutes et avec une moyenne de 10 pages par document, on arrive à environ 2 1/2 heures qui couvrent la production et la vérification du fichier électronique. A cela doit s'ajouter le travail de référencement (liens, traitement de l'information). Un chiffre de 4 heures par ouvrage peut être avancé. Mais expérience faite, l'appareil utilisé à la Bibliothèque n'est pas des plus adaptés pour les livres, et il serait préférable pour certains ouvrages de s'adresser à des sociétés spécialisées (ou à d'autres bibliothèques) qui disposent d'un scanner à pans inclinés et pouvant rétablir la

¹⁵ L'envoi d'une liste bibliographique réalisée par la base MELETIS nous permettra de mener à bien cette opération. Cette liste pourrait même être triée par domaines d'intérêt si le microprojet lié à classification Brunet-Parguez peut avoir lieu.

¹⁶ <http://gallica.bnf.fr/> (consulté le 15.08.03).

¹⁷ Didier Oillo, administrateur du programme « Technologies de l'information et de la communication » (didier.oillo@auf.org).

¹⁸ <http://www.vd17.de/> (consulté le 31.08.03).

déformation des images due à l'angle d'inclinaison faussé par la reliure de gros volumes.

2.6 Tables des matières

La numérisation en format image des documents peut être améliorée par un traitement de reconnaissance optique de caractère (ORC) de leur table des matières. L'avantage de proposer un accès au texte doit être souligné, car il permettrait de combler une faiblesse des données analytiques actuelles qui n'ont pas d'indexation matières et, partant, ne rendent qu'imparfaitement compte des différents sujets abordés dans les ouvrages. Ensuite cela rejoindrait notre objectif qui est de tendre vers une exploitation plus didactique du fonds, puisque ainsi on offrirait un outil de travail plus souple et un contenu plus transparent pour les usagers.

Cette plus-value pourrait s'exercer sur des ouvrages ayant un indice de pertinence élevé par rapport aux cursus proposés à l'EPFL et rédigés dans les langues les plus utilisées ici (français et anglais). Il faudrait écarter les documents dont une édition moderne est disponible, ou considérés comme des classiques dont la teneur est supposée connue. J'entends ainsi que l'information proposée ne devrait pas l'être sans réflexion. Là encore un travail préalable de sélection tant scientifique que bibliothéconomique est incontournable pour faire émerger la spécificité du fonds.

Estimation de la charge de travail :

En partant du principe que la sélection a été effectuée, il faudrait compter, par livre, la même charge de travail dévolue au scannage (cf. numérisation plus haut) majorée ici d'environ 2 heures par table pour la vérification du rendu de la moulinette ORC¹⁹.

3. Visibilité de la collection

Après les microprojets liés à l'enrichissement du catalogue, notre deuxième approche tendra à donner une plus grande publicité à la collection.

3.1 Charte décorative

Il a été récemment discuté en séance plénière de définir une charte décorative de la Bibliothèque dans le but de mieux souligner notre identité. Bon nombre de parois de nos locaux sont actuellement recouvertes de posters (aussi hétéroclites que défraîchis) qui pourraient être supprimés au profit d'une collection iconographique réalisée sur la base des livres précieux. Deux types d'images sont à considérer. Premièrement, l'illustration graphique simple, telle que planche ou gravure. Deuxièmement, l'illustration textuelle avec la reprise d'un passage significatif d'une œuvre scientifique (première occurrence de l'énoncé d'une loi physique, d'un théorème ou d'une découverte astronomique par exemple). Le choix dans la première catégorie peut s'effectuer assez facilement selon les thèmes que nous souhaitons exploiter (architecture, géographie, sciences naturelles). Par contre, la deuxième catégorie d'illustration nécessite un travail de recherche qui présuppose la connaissance du fonds. C'est pourquoi, pour commencer,

¹⁹ Le résultat ORC est assez insatisfaisant pour les ouvrages anciens où les caractères d'imprimerie ne correspondent pas aux normes actuelles. Seuls les ouvrages récents me semblent pouvoir être traités dans un temps raisonnable.

une sélection portant sur le premier type me semble appropriée, et je proposerais d'utiliser les ouvrages vedettes de notre collection²⁰

Estimation de la charge de travail :

Afin d'obtenir une bonne qualité des clichés, il me semble indiqué de confier ce travail à un photographe professionnel. Le devis pour la réalisation de 10 affiches en format mondial (reproduction, numérisation, graphisme, tirage photo et cadre) s'élève entre CHF 6'000 et CHF 13'450²¹. Cela comprend aussi bien la mise en page de la reproduction (logo de la Bibliothèque, nom du fonds, titre de l'œuvre et commentaire) que la présentation sur face acrylique. Le prix est assez élevé, car la qualité demandée l'a été dans l'objectif d'une présentation de prestige. En effet, ces affiches pourraient non seulement décorer les espaces publics de la Bibliothèque, mais aussi être exposées lors de conférences tenues à l'EPFL²², ce qui irait aussi dans le sens d'une plus grande visibilité de la diversité des services rendus à l'Ecole par la Bibliothèque.

3.2 Expositions

Présenter des images sélectionnées du fonds ne sera pas suffisant pour susciter un engouement durable de la part du public. La mise sur pied d'expositions thématiques qui se proposeront d'en révéler la richesse restera le meilleur moyen de créer un regain d'intérêt, voire de nouvelles perspectives d'utilisation de la collection. Déjà Meletis Michalakis organisait, dans le cadre de la semaine d'accueil pour les nouveaux élèves, une présentation d'un ou deux ouvrages mis sous vitrine dans le libre-accès. Il officiait lui-même comme guide et aimait à raconter telle ou telle anecdote historique et technique sur les documents exposés. Malheureusement ces interventions orales ne sont pas suffisantes. Un minimum de notices explicatives doivent permettre à tout usager de prendre connaissance des visées d'une exposition, tant il est vrai qu'un ensemble de livres, même très vieux et très beaux, exposés sans rime ni raison ne signifie pas grand-chose.

Qu'elles soient le fait du personnel ou de spécialistes, nous distinguerons deux manières de réaliser des expositions qui, si elles ne nécessitent pas les mêmes investissements ni ne retournent les mêmes résultats, partent toutes deux d'un même principe : seules une préparation, une planification et une fréquence soutenue peuvent amener des résultats satisfaisants, car il faut être plus d'une fois présent, intéressant et actif sur la scène pour s'assurer d'une certaine publicité.

Des expositions « maison » pourraient être réalisées par les bibliothécaires eux-mêmes qui, pour définir les thématiques, s'aideront des outils documentaires existants, notamment la classification Brunet-Parguez qui est pratique pour sélectionner par indice (e.g. l'indice 335 « Mélanges d'histoire naturelle et de physique » retourne 14 occurrences), ou encore le catalogue qui permet de trier selon les dates d'édition et les lieux de parution (le livre le plus ancien²³, ceux parus à Lausanne, etc.), voire

²⁰ Soit notre incunable de Boèce pour des figures mathématiques et géométriques (http://opac.nebis.ch/ALEPH/-/start/ext-fre?cmd=find-c&CCL_TERM=sys%3d2070022); dans le domaine de l'architecture, le Fontana (http://opac.nebis.ch/ALEPH/-/start/ext-fre?cmd=find-c&CCL_TERM=sys%3d573107) et dans les sciences naturelles le Gessner (http://opac.nebis.ch/ALEPH/-/start/ext-fre?cmd=find-c&CCL_TERM=sys%3d3496856) [catalogue NEBIS consulté le 18.08.03].

²¹ Cf. Offre n° 165 du 26.08.03 de Alain Herzog, Atelier création photographique, Lausanne, qui propose 3 variantes allant de CHF 600 à 1'345 par affiche. Devis disponible sur demande.

²² Dans cette optique, la prise en charge d'une partie du coût total pourrait faire l'objet d'une négociation, éventuellement avec la Vice-Présidence Planification et Logistique.

²³ Notre Boèce signalé à la note 20 supra.

simplement par les mots du titre (les ouvrages comportant le tronçon «monumen* » par exemple). Ces sélections résultent de recherches qui ne présupposent pas la maîtrise de la teneur du fonds. On voit par contre la limite que cela pose si l'on souhaite mettre sur pied des expositions de type scientifique. Dans ce cas, le recours aux spécialistes est hors de discussion, et, dans la perspective de la dynamique promotionnelle que les présents microprojets apporteront à la collection MELETIS, il est à parier que sur le site même de l'EPFL nous trouvions bientôt des professeurs ou chargés de cours intéressés auxquels nous pourrions demander une aide afin de définir une thématique et de sélectionner les ouvrages qui l'illustreront. Cet « outsourcing » pourrait également s'étendre à des professionnels, je pense notamment à un société telle que « La Balle au Bond » qui a déjà été active dans la muséologie²⁴ ou encore à des historiens bibliothécaires comme M. Alain Bosson, responsable des imprimés anciens de la BCU Fribourg²⁵, qui pourraient par des mandats ponctuels apporter un éclairage nouveau à la collection.

Estimation de la charge de travail :

Le matériel nécessaire (vitrines) est déjà en partie à disposition, mais le gros de l'investissement réside dans la sélection des ouvrages (saisir l'air du temps, les sujets susceptibles d'intérêt ici et maintenant) et la rédaction des notices. Il serait bon en outre d'établir avant tout une planification sur une année pour les expositions à monter et de choisir les dates les plus appropriées pour assurer un impact maximum (éviter les vacances, accompagner les points forts de la vie de l'Ecole). Cette préparation devrait aussi prendre en considération les annonces dans les médias EPFL (site Internet de la BC, Flash). J'estime qu'une exposition réalisée par le personnel de la Bibliothèque uniquement nécessiterait 3 à 4 semaines de travail/homme. Pour les aux options appelant des ressources extérieures (mandats), un budget d'environ dix mille francs semble nécessaire pour obtenir une exposition « clés en mains ». Le coût élevé d'un tel genre de manifestation doit néanmoins être mis en rapport avec l'usage que l'on peut en faire ultérieurement : d'une part la location de l'exposition²⁶ à des institutions publiques ou privées (halls d'hôpitaux ou de banques par exemple) et d'autre part comme argument publicitaire et de prestige, par exemple pour des récoltes de fonds (dîners de galas) ou l'animation du site EPFL comme je l'ai décrit dans la « chartre décorative » ci-dessus. Mais il serait toutefois utopique de penser pouvoir rentabiliser ce genre d'événement : cela restera une prestation prise en charge par la Bibliothèque.

3.3 Catalogue imprimé

Disposer de plusieurs commentaires et clichés issus d'expositions ayant pour sujet les ouvrages de la collection MELETIS permettrait de réaliser assez pratiquement une plaquette illustrée comportant un choix d'ouvrages particulièrement significatifs. Un faire-valoir imprimé a l'avantage d'une plus grande diffusion dans le temps et l'espace, et peut être employé à des fins publicitaires visant non seulement les activités de la Bibliothèque centrale, mais également celles l'EPFL (150^e anniversaire par exemple). Cette carte de visite aurait aussi comme conséquence d'ancrer notre collection de manière plus prégnante dans l'imaginaire symbolique de la collectivité tant règne sans

²⁴ Claude-Anne Borgeaud (La Balle au Bond Sàrl, Lausanne, claudio.borgeaud@vtxnet.ch) travaille sur mandat au Musée de l'Alimentation de Vevey.

²⁵ Alain Bosson présente sur le site Internet de la BCU Fribourg un choix de documents sur les trésors imprimés fribourgeois (<http://www.fr.ch/bcu/cont/tresors/0.htm>, consulté le 19.08.03).

²⁶ Comme le fait déjà la BCU Fribourg pour certaines de ses expositions.

partage la suprématie de l'objet imprimé. Lui assurer ainsi une nouvelle légitimité lui donnerait une autre dimension, que cela soit en Suisse ou à l'étranger, qui ne manquerait pas de rejaillir sur l'institution qui en est propriétaire.

Estimation de la charge de travail :

C'est bien comme un véritable investissement qu'il faudrait considérer ce microprojet, car, plus les moyens mis en œuvre tendront vers un produit luxueux (papier couché, photographies en couleurs, reliure brochée, etc.), plus le résultat pourrait être exploité en marketing. Ce qui sous-entend que le travail soit confié à des professionnels de l'édition. Nous pourrions faire appel aux Presses polytechniques et universitaires romandes qui sont domiciliées sur notre site. Selon les informations fournies, une somme entre dix et douze mille francs serait nécessaire pour l'impression et la reliure d'environ mille exemplaires d'une centaine de pages en couleurs (la mise en page et la numérisation étant supposées déjà réalisées). Mais tout dépend du format, du nombre de pages et d'exemplaires souhaité. Un devis peut aussi être demandé directement à un imprimeur en Suisse, ou un appel d'offres lancé à l'étranger vu les coûts d'édition moins élevés pratiqués en Espagne ou en Italie.

3.4 Diffusion dans les médias

La Renommée ne marche pas sans héraut et, pour être présent dans l'esprit des gens, ce n'est pas sur les seules valeur et excellence d'une prestation qu'il faut compter, mais surtout sur un efficace service de promotion. Tels les canaux d'irrigation du génie civil, un principe de communication doit sans cesse être entretenu dans les canaux de diffusion que sont les médias afin d'assurer un débit régulier qui garantisse de l'oubli.

Ainsi, une stratégie sur le long terme est-elle incontournable : il ne suffira pas d'annoncer ponctuellement la mise sur pied d'une exposition pour estimer avoir accompli notre devoir d'information²⁷. Au contraire, un flux régulier d'informations portant sur le fonds précieux devrait être proposé, et j'imagine volontiers que les données bibliographiques et biographiques dont il a déjà été question plus haut pourraient être ici à nouveau exploitées afin de fournir des articulets sur tel ou tel ouvrage intéressant, selon une fréquence analogue à la parution de journal de l'EPFL, le « Flash » (15 numéros par an). Grosso modo, avec environ 200 ouvrages sélectionnés, c'est autant de mois de présence médiatique qui s'offriraient à la Bibliothèque.

Quant à la présence sur l'Internet, grâce à la page web dévolue à MELETIS, elle pourrait aussi inviter les internautes à une exposition virtuelle composée des fichiers numériques (image et texte) réalisés. J'imagine cette navigation, qui répond à une envie de découverte suscitée par le hasard ou la curiosité, conçue en collaboration avec l'équipe E-epfl et intégrée comme prestation spéciale directement sur le site principal de l'Ecole, telle une vitrine où présenter au monde les facettes de nos joyaux.

Estimation de la charge de travail :

La rédaction d'article peut se baser sur les dossiers documentaires déjà réalisés, mais la mise en forme d'un texte rédigé demandera environ 4 à 8 heures par ouvrage selon la longueur et le type de document. Il m'est par contre difficile d'évaluer le coût de conception d'une exposition virtuelle, mais, si elle est entreprise par une équipe EPFL

²⁷ Je ne parle pas, sans un brin de provocation, d'un « devoir d'information », car, en tant qu'institutionnels, ne sommes-nous pas tenus d'informer le Souverain sur ses investissements, soit en l'occurrence des livres anciens acquis en dehors de toute politique d'acquisitions explicite ?

dont la tâche est précisément la gestion du site Internet de l'Ecole, je suppose que l'on pourrait négocier sa réalisation dans le cadre de leur fonction.

3.5 Ouverture

Dans la perspective d'une démarche plus pédagogique (et sous réserve des quelques aspects patrimoniaux) et en vue de l'utilisation de la collection à des fins didactiques, le simple fait de proposer certains ouvrages précieux comme illustration lors de cours donnés à l'EPFL permettrait, non seulement de modifier la perception que le corps enseignant peut avoir d'une collection précieuse et de son utilité, mais également celle des services que peut proposer la Bibliothèque et cela dans le sens d'une plus grande synergie entre les pôles académique et administratif de l'Ecole. Il est d'ailleurs à prévoir que de telles demandes surviendront spontanément de la part des professeurs si tout ou partie des microprojets de valorisation de MELETIS sont validés par la Direction. Il se dégagera des opportunités d'utilisation auxquelles nous ferions bien de nous préparer, ne serait-ce qu'en établissant déjà un mode de prêt spécifique et des consignes de précaution²⁸ à l'attention des futurs ambassadeurs de notre fonds. L'idéal serait, bien sûr, de pouvoir suggérer directement quelques ouvrages jugés en adéquation avec les cours donnés, triés par exemple sur les mots du titre et les tables des matières, pour autant que ce dernier microprojet (cf. point 2.6) ait été réalisé.

Estimation de la charge de travail :

C'est toute la question des prestations de la Bibliothèque envers l'Ecole qui est en jeu ici et je vois mal que l'on puisse mener une telle action sans qu'elle s'inscrive dans une politique de communication globale cohérente. De fait, la Bibliothèque a déjà l'habitude de mener ce genre de campagne promotionnelle auprès du corps enseignant pour sa « Collection d'enseignement²⁹ », et nous pourrions profiter des réseaux de diffusion déjà mis en place dans ce cadre pour y intégrer MELETIS.

3.6 Interaction

Proposer une multitude d'accès aux documents, des présentations variées et étoffées ne prend peut-être pas assez en compte le besoin d'interaction dont les utilisateurs sont accoutumés depuis l'arrivée des nouvelles technologies de l'information. Visant une intégration plus active des usagers dans la vie de notre projet, je proposerais de leur offrir la possibilité d'enrichir notre fonds documentaire par les travaux qu'ils auraient réalisés en rapport avec la collection précieuse ou grâce à elle. En effet, il s'est avéré que certains étudiants venaient consulter des ouvrages anciens dans le cadre d'un travail de semestre ou de diplôme³⁰, et il serait assez indiqué de bénéficier de quelque « retour sur investissement » en leur offrant, s'ils le souhaitent, de diffuser leurs travaux sur Internet (ou en Intranet) par le biais de notre serveur en lien avec les données de MELETIS. Grâce à cette participation active, et le fonds précieux et les travaux des étudiants auraient un plus grand rayonnement. La question de la qualité de l'information ainsi proposée se pose évidemment, mais en partant du principe que les travaux de semestre et de diplôme sont validés par les professeurs EPFL, nous pourrions décider de les accepter tous en précisant toutefois leur portée.

²⁸ Il est à noter que des consignes spéciales à l'adresse des lecteurs ont déjà été édictées par la Bibliothèque pour la manipulation des ouvrages précieux.

²⁹ Ouvrages achetés en plusieurs exemplaires sur indication des professeurs et chargés de cours, collection actuellement riche de 8'000 vol. destinés principalement au 1^{er} Cycle.

³⁰ Notamment en architecture où quelques importants ouvrages se trouvent dans MELETIS.

Estimation de la charge de travail :

Hormis l'information dirigée vers les intéressés potentiels (enseignants et élèves) qu'il faudra diffuser, ce microprojet est intéressant, car la part de travail la plus importante est prise en charge par l'utilisateur lui-même et reste très valorisante pour lui-même. Bien que la Bibliothèque puisse intervenir accessoirement comme censeur dans le choix des documents mis à disposition, elle se bornerait ici à gérer un flux de documents électroniques sur son serveur avec, effectivement, tout le contrôle que cela implique. Mais avec la gestion des thèses électroniques notre Service informatique a déjà acquis une expérience non négligeable dans la manipulation de fichiers hétéroclites, et cette nouvelle prestation ne devrait pas présenter de difficultés particulières³¹, ni le volume des téléchargements représenter un surcroît de travail trop lourd. De plus, la mise en place du serveur CDSWare, prévue pour la fin 2003, permettra le chargement de documents numériques par auto-archivage où l'intervention de la Bibliothèque sera encore plus restreinte. Autonomie et valeur ajoutée : quoi de mieux pour les usagers ?

4. Prospective

Le dernier volet de ce travail entend explorer les collaborations et aides extérieures que pourrait solliciter la Bibliothèque dans le cadre de la valorisation de MELETIS.

4.1 Sponsors

Il existe quelques institutions suisses actives dans le domaine de la culture, notamment :

- l'Office fédéral de la culture³²
- Le Fonds national suisse³³
- Pour-cent culturel Migros³⁴
- Pro Helvetia³⁵

La particularité de ces organismes est qu'ils ne financent pas des projets visant au fonctionnement d'un service sur le long terme, mais des projets ponctuels limités dans le temps et donnant lieu à une production et/ou à une manifestation particulière. C'est-à-dire que la Bibliothèque ne pourrait pas financer par ce biais la gestion d'un éventuel « Département des livres précieux », car cette prise en charge de prestations d'usage reste du ressort exclusif de l'Institution qui entent les proposer. Il n'y a donc que les points 3.2 « Expositions » et 3.3 « Catalogue imprimé » qui pourraient faire l'objet d'un sponsoring. Cependant, un autre problème, d'ordre administratif celui-là, semble limiter notre champ d'action. En tant que structure dépendante de l'EPFL, la Bibliothèque n'est pas habilitée à traiter directement avec des sponsors et ne peut par conséquent adresser ses demandes de financement qu'au niveau hiérarchique supérieur. Ce qui ne signifie pas que tous recours à des sponsors soient exclus, mais qu'ils ne peuvent être engagés que s'ils s'inscrivent dans la stratégie financière de l'autorité de tutelle et que

³¹ Je précise que le concept de la base MELETIS est calqué sur notre catalogue des thèses qui fonctionne comme interface Internet pour les thèses électroniques déposées sur notre serveur.

³² http://www.kultur-schweiz.admin.ch/index_f.html (consulté le 25.08.03).

³³ <http://www.snf.ch/fr/app/app.asp> (consulté le 25.08.03).

³⁴ <http://www.pour-cent-culturel.ch/Pour-cent-culturel/default.htm> (consulté le 25.08.03).

³⁵ http://www.pro-helvetia.ch/gesuche/fr/ges1_fr.html (consulté le 25.08.03) et aussi, sans plus de détails, les sections culturelles des banques cantonales.

cette dernière ait validé auparavant notre démarche. Ce point devrait être clairement défini avant toute démarche prospective.

Estimation de la charge de travail :

Ce cap franchi, il est toutefois extrêmement délicat de préciser en l'état sur quelle base pourrait être sollicité un sponsor, car avant toute chose il nous appartiendrait de produire un dossier illustrant un projet précis et chiffré, ce qui est inexistant pour l'instant. Si, cependant, les microprojets de charte décorative (point 3.1) et de numérisation (point 2.5) peuvent être conduits, il sera plus facile d'établir un budget de réalisation et, partant, un dossier susceptible d'intéresser un sponsor.

4.2 Partenariat

Jusqu'à présent il n'a été question de MELETIS que dans le cadre des collections de la Bibliothèque et de son intégration dans l'Ecole. Une perspective plus vaste serait d'envisager son interaction dans le paysage culturel romand, éventuellement grâce à la création d'une plate-forme regroupant différents partenaires actifs dans les fonds scientifiques anciens, dans le but de partager des expériences tant autour des problèmes liés à la conservation qu'avec la volonté d'amener le grand public à s'intéresser de manière plus didactique à notre patrimoine. Dans ce sens le Réseau romand Science et Cité³⁶ pourrait être approché³⁷ ou encore la récente chaire d'Histoire et Philosophie des Sciences de l'Université de Genève³⁸.

Ce qui serait mené en faveur du grand public pourrait l'être aussi envers les scientifiques. Par exemple, la Bibliothèque nationale de France vient de lancer un appel sur son site et se propose de développer ses relations avec le monde de la recherche³⁹. Elle envisage d'accueillir des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections en vue de thèses, mémoires, etc. Une telle démarche serait aussi envisageable dans le cadre d'un partenariat avec les Universités romandes, et ce qui pourrait être entrepris dans le domaine des études trouverait aussi une application dans le domaine muséologique avec un partenaire tel le Musée d'histoire des sciences de Genève⁴⁰ avec qui une collaboration pourrait prendre forme. Travailler dans un réseau spécialisé et grâce à ses structures assurerait ainsi un autre rayonnement à notre collection précieuse.

Estimation de la charge de travail :

Bien au-delà d'un coût ponctuel induit par la mise en route d'une structure de réseau, cela reviendrait à penser différemment la place et la fonction de la Bibliothèque dans l'arc lémanique. Et si les forces en présence sont actuellement insuffisantes pour assurer un leadership dans ce domaine, un sondage d'opinion pourrait toutefois, dans un premier temps, être mené de manière informelle auprès de partenaires potentiels afin d'estimer l'intérêt réel du projet, quitte à en confier à d'autres la mise sur pied.

³⁶ <http://www.science-et-cite.ch/projekte/netzwerk/fr.aspx> (consulté le 25.08.03).

³⁷ Roger Gaillard, coordinateur, IMédia, Université de Lausanne (Roger.Gaillard@imedia.unil.ch).

³⁸ <http://www.unige.ch/hps/collaborateurs.html> (consulté le 25.08.03).

³⁹ http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/collections.htm?ancree=chercheurs_2003.htm (consulté le 25.08.03)

⁴⁰ <http://mah.ville-ge.ch/musee/mhs/sciences.html> (consulté le 25.08.03)

5. Conclusion

En reconsidérant les résultats de ce travail de certificat, je m'aperçois qu'ils ont fait appel à des notions approchées non seulement au cours du Module « Information et communication » (chap. 3 et 4), mais aussi à celles abordées lors du Module « Gestion des collections », notamment en ce qui concerne la réflexion menée sur le problème de conservation et de diffusion des ouvrages précieux (points 1.2 et 1.3). Du point de vue de l'enrichissement du catalogue et de son évolution vers une plate-forme spécialisée (chap. 2), ces matières relèvent précisément des différents aspects bibliothéconomiques traités par le Module « Gestion des nouvelles technologies de l'information ». Ainsi le sujet a pu être envisagé grâce à la majeure partie de la formation proposée dans le cadre du « Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque », ce qui me satisfait déjà pleinement.

Il n'en demeure pas moins que certains problèmes m'ont amené à devoir redimensionner le projet initial. Je pense surtout à l'opération -banalement technique- d'extraction et de reconversion des données du catalogue collectif qui, hormis la fastidieuse élaboration d'une table de conversion, a présenté une difficulté importante due au multilinguisme du réseau, car les différentes versions des autorités (auteurs, matières) ne sont pas incluses directement dans les notices bibliographiques et, partant, ne peuvent être exportées sans qu'on ait aussi extrait l'ensemble des fichiers d'autorité. Ce qui, en taille de fichiers, ne pouvait pas être envisagé pour la création de la base de données séparée. On voit donc le problème de disposer de notices où les informations seraient pour moitié en allemand et en français. Il a fallu donc trancher : soit traduire manuellement, soit renoncer aux données liées aux fichiers d'autorités. C'est finalement cette dernière solution qui sera retenue pour deux raisons : la première est le nombre extrêmement bas des notices avec indexation matières (12.5%), la deuxième est l'importance toute relative, dans un petit catalogue, des mentions auxiliaires d'identification des auteurs (qui sont précisément les segments des vedettes importées libellés dans des langues diverses). La perte d'information n'est pas insurmontable certes, mais le décalage avec NEBIS est un défaut qu'il faut bien assumer afin d'assurer la cohérence de MELETIS et de proposer toutes les informations dans une seule langue.

Du point de vue bibliothéconomique, les propositions faites dans ce travail ne sont pas des nouveautés inédites à proprement parler, et je suppose que tout responsable d'un fonds précieux a sans doute déjà mené la plupart de ces réflexions et même réalisé quelques projets similaires visant à mettre en avant la richesse et l'intérêt d'une collection de « rara ». Cependant les enjeux sont un peu différents ici, car ce fonds, atypique dans le profil de la Bibliothèque centrale, est gelé, et aucun budget d'acquisition n'est prévu pour son développement. Cette considération pourrait laisser supposer que la problématique ne change pas, or il n'en est rien. Le problème doit être abordé différemment selon qu'il s'agisse d'un fonds vivant, capable d'une certaine réactivité aux impulsions qu'on lui insuffle ou bien d'un fonds pour lequel n'existe pas ou plus cette perspective. La dynamique ne peut pas être la même, et les efforts de valorisation non plus, car ils demandent ici une approche hors contexte dans le sens où ils ne s'inscrivent pas dans la politique générale de développement des collections de la Bibliothèque. Ainsi, proposer un panel d'actions dont la réalisation demande un investissement financier important, alors que l'objet traité n'a pas encore suscité d'intérêt sur le « marché » documentaire, reste assez délicat à justifier. C'est d'ailleurs bien la raison pour laquelle la création d'un catalogue séparé (point 2.1) m'a semblé le

préalable indispensable avant d'entreprendre tout autre projet. Une fois les ouvrages de MELETIS accessibles directement et visibles globalement, alors la question de définir quelle direction donner à l'exploitation du fonds pourra être mieux envisagée. En effet, une vitalisation réussie sera plus due au fait d'une volonté politique de développement et d'intégration explicite qu'à l'apport de nouvelles prestations mal inscrites dans une mission documentaire. Et à moins de ne pas souhaiter dépasser un niveau anecdotique de gestion, il ne saurait être question de travailler sur un plan stratégique limité qui ne prenne pas en considération toutes les missions de la Bibliothèque et le rôle que l'on entend faire jouer aujourd'hui à l'ensemble des collections disponibles.

Parvenu à ce stade, il restera encore à résoudre le problème du niveau d'expertise minimum souhaité pour atteindre à une crédibilité dans l'exploitation de notre fonds scientifique et technique ancien. Une collaboration étroite avec les spécialistes concernés me semble la solution qui nous mènerait vers les résultats les plus convaincants.

Annexes

L'ouvrage qui a servi pour tous les exemples qui vont suivre est un de nos fleurons, le Fontana de 1590 (cf. note 20 supra).

A.1. Notice NEBIS

Titre	Della trasportatione dell'obelisco vaticano et delle fabbriche di nostro signore papa Sisto V / fatte dal cavallier Domenico Fontana...: libro primo
Adresse bibliogr.	In Roma : appresso Domenico Basa, 1590
Collation	Band 1- (108 S. ; 42 cm : Kupfertitel, 38 Kupfertafeln)
Variante du titre	Oblisco vaticano
Note	Rückentitel: Fontana, oblisco vaticano
Lieu d'impression	Roma
Imprimeur	Basa, Domenico

A.2. Ajout classification Brunet-Praguez

Indice 373 F D

Libellé	[3]	Sciences et arts.
	[37]	Art.
	[373]	Beaux Arts.
	[373 F]	Architecture.
	[373 F D]	Architecture moderne

A.3. Ajout références bibliographiques

1. Brunet. Vol. 2, col. 1329
2. Graesse. Vol. 2, p. 611
3. Catalogue des ventes Mayer. Vol. 8, p. 270
4. Catalogue NUC (1963-1967)

Les ouvrages auxquels l'utilisateur est renvoyé sont tous présents dans les collections de la Bibliothèque centrale et si les références sont ici citées en abrégé, un lien automatique permettra l'affichage de la notice complète, soit par exemple pour la 1^{ère} référence : http://opac.nebis.ch/ALEPH/-/start/ext-fre?cmd=find-c&CCL_TERM=sys%3d1930445

A.4. Développement bibliographique

Par exemple pour Brunet :

« Ouvrage curieux : on l'a réimprimé à *Naples*, 1603, in-fol., avec un second livre, contenant *Alcune fabriche fatte in Roma e in Napoli da Dom. Fontana*. Ce dernier livre est quelquefois joint aussi à l'édition de Rome, qui vaut alors de 24 à 36 fr. 20 flor. Butsch. Le premier livre a 94 ff. chiffrés (dont le 66^e et le 86^e sont répétés), et un f. non chiffré ; le second livre, 30 ff. (le 4^e passé et le 22^e répété), et un f. non chiffré entre le 27^e et le 28^e ; plus, à la fin, une planche sans numéro. »

ou encore pour Graesse :

« Imprimé avec les caractères des Aldes aux presses du Vatican, dirigées par Alde et Basa.

Reproduit à *Napoli* 1803 [sic]. in-fol. avec un second livre contenant *Alcune fabriche fatte in Roma e in Napoli da D.F.* 94 ff. (dont le 66^e et le 86^e sont répétés) et un f. non ch., 30 ff. (le 4^e passé et le 22^e répété) et un f. non ch. entre le 27^e et le 28^e ; à la fin une pl. sans num.) »

A.5. Ajout références biographiques

1. Chaudon - Delandine (Lyon : Bruyset, 1804). Vol. 5, p. 162-163
2. Biographie universelle ancienne et moderne (Paris : Michaud, 1811-1828). Vol. 15, p. 188-191
3. Nouvelle biographie générale (Paris : Didot, 1855-1866). Vol. 18, p. 98-101
4. De Feller (Paris : Leroux, 1847-1849). Vol. 3, p. 574-575
5. Larousse (Paris, 1866-1877). Vol. 8, p. 573

Les ouvrages auxquels l'utilisateur est renvoyé sont tous présents dans les collections de la Bibliothèque centrale et si les références sont ici citées en abrégé, un lien automatique permettra l'affichage de la notice complète, soit par exemple pour la 1^{ère} référence : http://opac.nebis.ch/ALEPH/-/start/ext-fre?cmd=find-c&CCL_TERM=sys%3d4333165

A.6. Développement biographique

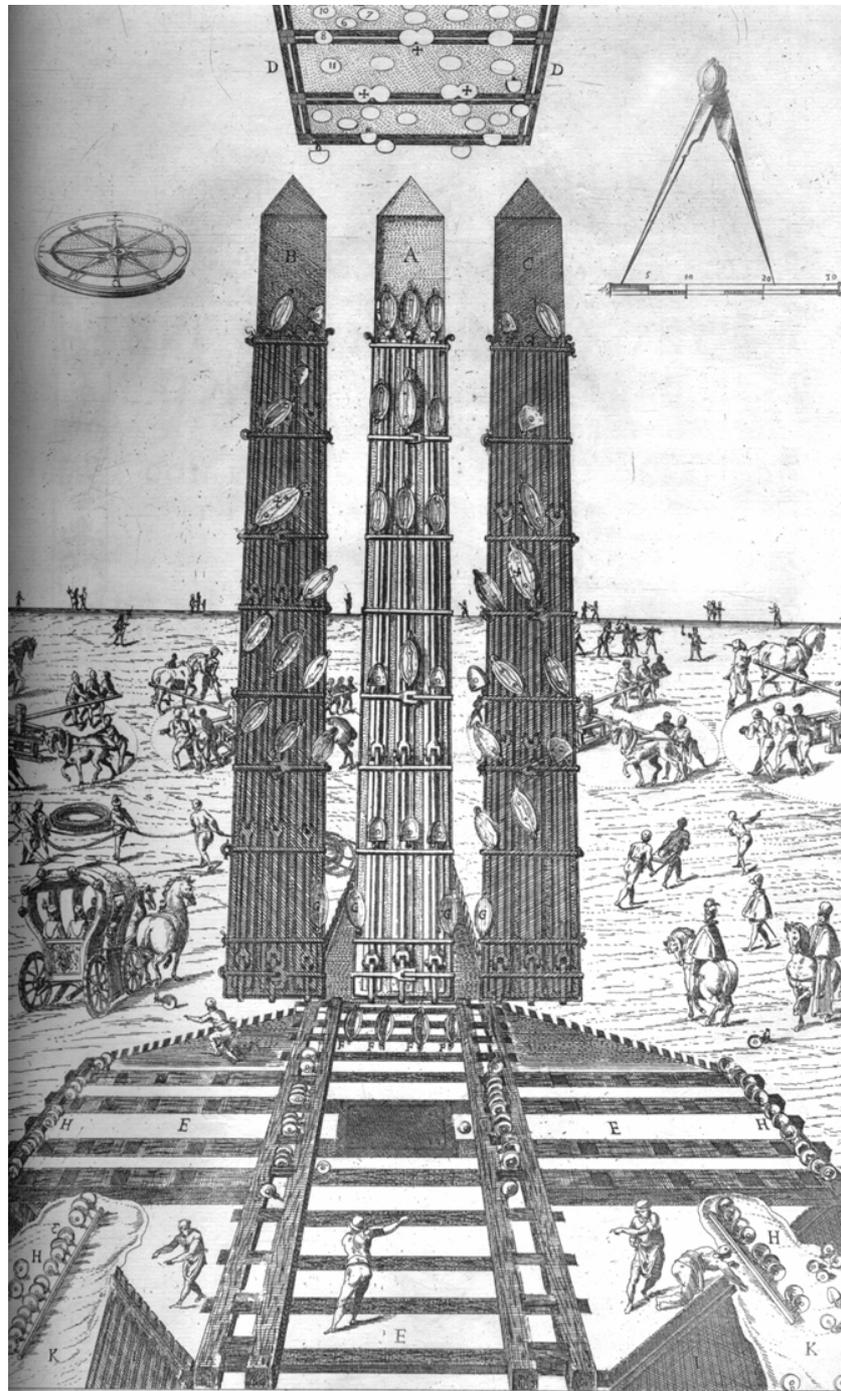
Larousse (Paris, 1866-1877). Vol. 8, p. 573 :

« Fontana (Dominique), architecte italien, frère du précédent [i.e. Fontana Giovanni], né à Mili en 1543, mort à Naples en 1607. Appelé à Rome par son frère, Jean Fontana, architecte, architecte fort médiocre, le jeune Dominique ne tarda pas à se faire remarquer par des dispositions extraordinaires. Les grands seigneurs de Rome commencèrent à s'occuper de lui et le cardinal Montalto, depuis le fameux Sixte-Quint, devina le premier l'avenir de cet enfant. Il pressa son éducation, se chargeant lui-même des frais, et quand il lui demanda s'il était capable de faire les plans d'un palais et d'une chapelle, l'artiste lui répondit en se mettant à l'œuvre. Le succès ne manqua pas à cette juvénile audace, et Montalto, devenu Sixte-Quint, honora son protégé du titre d'architecte particulier. En même temps, il lui offrait un travail qui devait décider de sa réputation. Il s'agissait de dresser sur la place Saint-Pierre un obélisque égyptien qui gisait, depuis Caligula, parmi les décombres de la vieille sacristie de la basilique. Le pape organisa un concours, et plus de cinq cents candidats lui présentèrent leurs plans. Il agréa le seul plan de Fontana, et les ouvriers se mirent aussitôt à l'œuvre. Des travaux de ce genre ne se font pas avec simplicité, en Italie, cette terre artistique et enthousiaste, mère des plus grands artistes et qui a toujours besoin d'admirer quelque chose. Le 10 septembre 1586, toute la population était sur pied, et, pour donner à ce spectacle un plus imposante solennité, Sixte-Quint lui-même voulut y présider.

Dès l'aurore, on vit ce vénérable monument se soulever de sa couche séculaire... Le peuple muet suivait des yeux le jeu des machines et reportait ensuite ses regards sur Fontana, qui lui-même aidait à la grandiose opération. Cette longue attente eut enfin un terme. Le triomphe était complet, l'obélisque était là, au milieu de la place Saint-Pierre, victorieusement dressé sur son piédestal. IL serait difficile de peindre la joie qui éclata de toutes parts : c'était un véritable délire, et les ouvriers, ne sachant plus comment témoigner leur admiration, portèrent sur leurs épaules l'artiste triomphant et le montrèrent à toute la ville surexcitée. Sixte-Quint fit mieux encore ; il anoblit Fontana, fit frapper deux médailles pour consacrer le souvenir de cette entreprise et joignit à tous ces honneurs le titre de chevalier de l'Eperon d'or. La fortune aussi voulut sourire à l'architecte, et l'argent, cette fois, escorta les honneurs. Le pape fit payer à l'architecte 5,000 écus d'or et lui donna une pension de 2,000 écus, réversible à ses héritiers. Il eut, de plus, la charpente et tous les matériaux, qui ne lui produisirent pas moins de 20,000 écus romains. Peu de temps après, sans se laisser éblouir par les splendeurs d'une fortune quasi royale, Fontana construisit la bibliothèque du Vatican et fit ériger dans Rome d'autres obélisques moins importants que le premier. On lui doit encore le palais de Monte-Cavallo, bâti en 1592 sous Clément VIII, deux ans après la mort de Sixte-Quint ; l'établissement de fontaines dans Rome et beaucoup de plans de monuments dont la mort de Clément VIII arrêta l'exécution. Mais, à cette époque, l'étoile du grand architecte parut se voiler un moment. Cet homme honnête et loyal fut tout à coup frappé par une accusation odieuse, venue des bas-fonds où s'agitaient les envieux impuissants. Comme on le voyait privé de l'appui du pape Sixte-Quint, on ne craignit pas de lui demander compte de cette immense fortune que d'honorables travaux lui avaient acquise et d'en contester la source, à lui dont la probité était depuis longtemps éprouvée et reconnue. Clément VIII eut la déplorable faiblesse de croire ces allégations insidieuses ; il dépouilla Fontana de ses fonctions. Celui-ci céda aussitôt aux instances du vice-roi de Sicile, qui lui offrait le titre d'architecte et de premier ingénieur. Seulement, il tenait à ne pas laisser à Rome une réputation douteuse ; aussi rédigea-t-il une défense qui confondit l'envie et remplit de joie des amis qu'une pénible incertitude rongeaient le cœur. D'ailleurs, il avait imprimé dans cette ville ingrate des traces magnifiques de son séjour : l'admirable façade de Saint-Jean-de-Latran, la fontaine de l'*Acqua Felice*, etc. A Naples, le vice-roi lui confia la construction d'un palais, qui est l'œuvre la plus discutée de Fontana. C'est une fusion des trois ordres dorique, ionique et composite, qui a trouvé peu d'admirateurs. Il avait, en outre, commencé un ouvrage qui devait couronner sa vie laborieuse, le port de Naples, quand la mort vint le surprendre, laissant à François Richetti la gloire de le terminer sur les plans de son maître. Fontana avait écrit un ouvrage sur l'architecture : *Del modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano, e delle frabriche fatte da nostro signore Sisto V* (Rome, 1589, in-fol.). On y trouve de curieux détails sur les procédés qu'il employa pour transporter et ériger l'obélisque du Vatican, et l'analyse des inventions, des créations, des découvertes qu'il eut le bonheur de faire et sans lesquelles il n'eût pas réussi. - Son fils, Jules-César Fontana, né à Rome, reçut de lui des leçons d'architecture et devint un artiste distingué. Il ne se borna pas à continuer à Naples les travaux commencés par son père ; il y construisit plusieurs édifices, parmi lesquels nous citerons les greniers publics et surtout le palais des *Studj* (Etudes), dont il donna les dessins et qui est aujourd'hui le musée de Naples. »

A.7. Numérisation

Fol. 28 (partie supérieure et bordure rognées). Résolution: tons de gris / 150 dpi.



[sans légende : treuils et machinerie pour l'élévation d'obélisque(s) ?]

A.8. Tables des matières

Scannage de l'image (600 dpi)

Libro Primo.	4
4 La Loggia delle benedictioni à San Giovanni Laterano.	
5 Un Palazzo Apostolico grandissimo in detto luogo.	
6 La trasportatione della Scala Santa, e gli adornamenti di Sancta Sanctorum.	
7 La trasportatione, erettione, & restauratione della Guglia di San Giovanni, ch'era rotta in più pezzi.	
8 Il medesimo della Guglia di Santa Maria Maggiore, e di quella del Popolo.	
9 L'Hospitale per i mendicanti à Ponte Sisto.	
10 Vna Libreria fontofissima nel Belvedere in Vaticano.	
11 Ha posto statue di bronzo di San Pietro, e di San Paolo sopra le Colonne, Traiana, & Antonina con la restauratione della detta Colonna Antonina.	
12 La Chiesa di San Geronimo de gli Schiauoni à Ripetta.	
13 Trasportatione, e restauratione de' Caualli di Praxitele, e Fidia, ch'erano guasti dall'antichità.	
14 Spianate Piazze, e fatto fontane publiche, e spianato strada Pia à Monte Cauallo.	
15 Vn Palazzo grandissimo nel medesimo luogo.	
16 La strada nuoua nominata felice lunga due miglia, e mezo.	

Traitement ORC

LL Loggia delle benedittioni à San Giovanni Laterano
5 v g - Palazzo Apostolico grandissimo in detto luogo.
La trasportatione e della Scala Santa, e gli adornamenti di Sancta Sanctorum.

Résultat retravaillé

4 La Loggia delle benedittioni à San Giovanni Laterano
5 Un Palazzo Apostolico grandissimo in detto luogo.
6 La trasportatione della Scala Santa, e gli adornamenti di Sancta Sanctorum.